



REGLEMENT DE COMPORTEMENT COMMUN A TOUTES LES STRUCTURES DE LA MUNICIPALITE

Services périscolaires et extrascolaires (Cantine, garderie, cour, accueil de loisirs et TAP)

Afin de passer une bonne année scolaire et d'agréables moments avec mes camarades et les adultes qui m'entourent :

Je respecte et j'obéis aux personnes assurant le service à la cantine, surveillant la garderie et la cour et aux animateurs des TAP et de l'accueil de loisirs.

Je me mets en rang quand un adulte me le demande et je respecte les consignes de sécurité. Je reste calme et je ne bouscule pas les autres.

Je suis poli, je garde le sourire quand je demande un service, en n'oubliant jamais « Merci », « Bonjour », « S'il vous plaît » prononcés sur un ton agréable. Je ne dis pas de gros mots et je n'insulte pas les autres. Je ne dois pas hurler, cracher, roter.

Je respecte mes camarades. Je ne dois jamais être violent, ni me bagarrer et ni faire de mal aux autres.

Je reste dans les locaux et endroits où je me trouve. Je ne dois pas sortir sans l'autorisation de l'adulte présent. Je ne dois pas courir dans les couloirs. Je dois prévenir un adulte lorsque je vais aux toilettes et que je reviens.

Je prends soin des jouets et du matériel mis à ma disposition. Je les range correctement quand j'ai terminé de m'en servir.

Je suis prudent avec les ballons, les vélos, les trottinettes, les cordes à sauter, les élastiques, etc Je ne dois pas lancer des objets dangereux (cailloux, bouts de bois, etc ...)

Je respecte les lieux où je me trouve. Je ne dois pas jouer dans les toilettes, je ne dois pas gaspiller l'eau et le papier et je dois éteindre la lumière.

Je suis propre et je respecte les mesures d'hygiène en me lavant les mains au lavabo, en brossant mes semelles sur les paillasons; de cette manière je resterai en forme pour les prochaines vacances !

A la cantine, je mange proprement, en utilisant correctement les couverts, ce ne sont pas des jouets. Je ne dois pas gaspiller ni jouer avec la nourriture. Je ne me lève pas sans autorisation.

Tournez s'il vous plaît



En cas de non-respect de ce règlement, des avertissements et des sanctions seront appliquées conformément aux tableaux ci-dessous.

Types de problème	Attitudes principales	Mesures
Mesures d'avertissements		
Refus des règles de vie en collectivité	Comportement bruyant Impolitesse Refus d'obéissance Comportements ou remarques déplacées Agressivité	Rappel du règlement Punition Action de réparation
	Persistance d'un comportement impoli et agressif Refus systématique du respect de la vie en collectivité	Avertissements Rencontre des parents et de l'enfant par le responsable du service ou par une personne de la municipalité
Sanctions disciplinaires		
Non-respect des biens et des personnes	Comportement provoquant et/ou insultant Agressions Physiques Dégradation ou vol du matériel mis à disposition	Exclusion temporaire
Menaces vis-à-vis des personnes ou dégradations volontaires	Agressions physiques répétées envers les autres élèves ou le personnel. Dégradation importante du matériel mis à disposition	Exclusion définitive

Il appartient aux parents d'informer et d'expliquer à leurs enfants ce règlement. En effet leur responsabilité pourrait être engagée dans le cas où leurs enfants commettraient un acte de détérioration du matériel ou des locaux. Il en est de même s'il blessait un autre enfant.

Ce document vous a été remis en double exemplaire. Nous vous demandons d'en conserver un et de remettre l'autre à l'école ou en mairie pour le vendredi 2 octobre dernier délai.

Le _____ 2017

Nom de l'enfant:

Signature des parents

Prénom de l'enfant :

Ecole et Classe :

Signature de l'enfant